



COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA

TOURNER LA CLÉ : évaluer les types de logement et les services de soutien connexes offerts aux personnes atteintes de maladies et de troubles mentaux

À PROPOS DU PROJET

La Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) s'est donné comme priorité d'élaborer une stratégie nationale sur le logement et entreprend actuellement une analyse contextuelle approfondie à l'échelle nationale pour appuyer son travail de planification et d'élaboration des politiques dans le domaine du logement. Plus particulièrement, le projet intitulé *Tourner la clé : évaluer les types de logement et les services de soutien connexes offerts aux personnes atteintes de maladies et de troubles mentaux* informera la Commission sur les besoins actuels en matière de logement et de ressources communautaires (y compris le soutien clinique et non clinique) pour les gens qui souffrent de maladies et de troubles mentaux au Canada.

La participation des personnes ayant vécu avec une maladie ou un trouble mental et celle des membres de leur famille est primordiale pour faire de ce projet une initiative en matière de logement bien informée et axée sur le client et le rétablissement.

TYPES DE LOGEMENT POUR PERSONNES ATTEINTES DE MALADIES ET DE TROUBLES MENTAUX

Les personnes ayant vécu avec une maladie ou un trouble mental ont différentes possibilités de logement et d'arrangements; par exemple, elles peuvent habiter avec des membres de la famille, dans leur propre maison ou dans un logement spécialisé pour personnes qui souffrent de maladies et de troubles mentaux. En général, il y a trois types de logements spécialisés, notamment les établissements de soins en milieu surveillé, les logements supervisés et les logements subventionnés.

Les établissements de soins en milieu surveillé fournissent le logement et les repas, une supervision constante, une aide de base avec les activités de la vie quotidienne et une surveillance de la prise de médicaments.

Le logement supervisé est un logement abordable lié à des services de soutien offerts sur place qui prend en considération que les personnes peuvent avoir accès à divers services de soutien supplémentaires dans la collectivité.

Le logement subventionné englobe une gamme complète de possibilités de se loger de façon permanente en autonomie, dans lesquelles les dispositions concernant les services de soutien individualisés en santé mentale ne sont pas liées au logement, mais plutôt à la personne.

Les personnes qui souffrent de maladies et de troubles mentaux peuvent aussi habiter dans un logement social. *Le logement social* est un type de logement par location qui permet d'accueillir différents groupes de locataires, tels que les personnes à faible revenu, les familles monoparentales et les personnes handicapées. La gestion de ce type de logement, dans lequel certaines ou toutes les unités locatives sont subventionnées, est habituellement faite sans but lucratif par les municipalités, des entreprises privées sans but lucratif ou des coopératives de logement. Ce type de logement peut comporter divers services de soutien en santé mentale qui ne sont pas liés au logement.



LES SERVICES DE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE AIDENT LES PERSONNES À TROUVER UN LOGEMENT ET À LE CONSERVER

Les ressources communautaires en matière de soutien auxquelles les gens ont accès peuvent être de nature clinique (y compris la gestion des cas graves, les équipes de suivi intensif dans la communauté, et les interventions en situation de crise décrites ci-dessous) ou de nature plutôt informelle, non clinique. Ce projet prendra en considération l'éventail de ressources communautaires qui appuient les personnes vivant dans les divers types de logement.

La gestion des cas graves favorise l'autonomie, le rétablissement et la qualité de vie au moyen de la coordination de services en santé mentale appropriés. Un soutien constant et permanent est apporté en fonction des besoins du client. Les gestionnaires de cas graves travaillent aussi en collaboration avec d'autres services, notamment les services de développement, le système de justice pénale et les services de lutte contre la toxicomanie, afin de coordonner les services.

Les équipes de suivi intensif dans la communauté fournissent des services de traitement, de réadaptation et de soutien qui appuient les personnes aux prises avec de graves problèmes de santé mentale quant à leur rétablissement et à leur désir de s'intégrer à la communauté.

Les interventions communautaires en situation de crise comprennent les interventions en situation de crise résidentielle (souvent nommé « lits d'urgence », « lits sécuritaires » ou « lits réservés au service de relève »), la prise en charge à court terme ou les services d'élaboration de plan de transition, les lignes téléphoniques d'intervention en situation de crise, les services d'intervention sur place en situation de crise et les équipes mobiles d'intervention en situation de crise.

FAÇONS DE RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS

Les renseignements pour ce projet seront recueillis grâce aux stratégies suivantes :

- un réseau de référence sur la stratégie nationale sur le logement et des groupes de référence provinciaux et territoriaux composés des principaux intervenants, y compris les personnes ayant vécu avec une maladie ou un trouble mental et les membres de leurs familles, ont été mis sur pied pour ce projet
- une analyse documentaire détaillée à l'échelle nationale et internationale
- des entrevues auprès des principaux intervenants, c'est-à-dire les représentants gouvernementaux, les fournisseurs de logement et les fournisseurs de soins de santé mentale d'un bout à l'autre du Canada
- un blogue ainsi que des entrevues et des consultations par séminaires en ligne avec les personnes ayant vécu avec une maladie ou un trouble mental partout au pays
- la détermination des ressources en matière de logement et des ressources communautaires au Canada
- un sondage auprès des personnes ayant vécu avec une maladie ou un trouble mental, des fournisseurs de logement et des fournisseurs de soins de santé mentale.

À PROPOS DE LA CSMC

Le gouvernement fédéral du Canada a créé la Commission de la santé mentale du Canada en 2007 afin d'attirer l'attention, à l'échelle nationale, sur les questions liées à la santé mentale, et ce, dans le but d'améliorer la santé et la vie sociale des personnes vivant avec une maladie mentale. La Commission a son siège à Calgary, en Alberta.



La Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) s'est donné comme priorité d'élaborer une stratégie nationale sur le logement et entreprend actuellement une analyse contextuelle approfondie à l'échelle nationale pour appuyer son travail de planification et d'élaboration des politiques dans le domaine du logement. L'élaboration de la stratégie nationale sur le logement sera coordonnée avec les travaux du projet de démonstration national sur les sans-abris de la CSMC.

AU SUJET DU COMITÉ DE PROJET

Le comité consultatif sur le système de services de la CSMC appuie les travaux du comité chargé de la stratégie nationale sur le logement. Ce dernier travaille en collaboration avec le groupe d'experts-conseils sur le projet. Le comité chargé de la stratégie nationale sur le logement est composé de fournisseurs de soins de santé mentale, de fournisseurs de logement et de représentants gouvernementaux. Les membres sont Vicky Huehn (coprésidente), John Higenbottam (coprésident), Carol E. Adair, Brian Davidson, Frankie O'Neill, Howard Chodos, Ken Ross, Reid Burke, Steve Lurie et Susan Lynn Hardie (agente de recherche adjointe II de la CSMC).

AU SUJET DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

- Unité de recherche et de soutien communautaire (URSC) du Centre de toxicomanie et de santé mentale (CTSM) – Le CTSM est le principal hôpital d'enseignement en santé mentale et en toxicomanie au Canada. L'URSC est un programme clinique du CTSM qui vise à promouvoir le rétablissement et l'intégration communautaire des personnes atteintes de graves maladies mentales ou aux prises avec des problèmes de consommation d'alcool ou de drogues.
- Conseil canadien de développement social – Le conseil est une organisation nationale reconnue sur le plan des politiques sociales qui participe activement à la promotion des politiques et des programmes sociaux qui protègent les pauvres et les personnes défavorisées.

CALENDRIER

Blogue et consultations par séminaire en ligne avec les personnes ayant vécu avec une maladie ou un trouble mental

Début de l'été/automne 2009

Analyse complète des données

Décembre 2009

Rapport préliminaire complet

Février 2010

Rapport final complet

Mars 2010

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Visitez le blogue du site Web du Réseau national pour la santé mentale

<http://nsmh.ca/Default.aspx?alias=nsmh.ca/housing>



et le site Web de la CSMC

<http://www.mentalhealthcommission.ca/francais/Pages/ServiceSystem.aspx> pour :

- des mises à jour sur le projet;
- les formulaires de commentaires et de demande de renseignements par courriel.

COORDONNÉES DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

Ottawa – Conseil canadien de développement social

M^{me} Natasha Poushinsky, téléphone : 613-842-0839, courriel : npoushinsky@copperskies.ca

M^{me} Peggy Taillon, téléphone : 613-236-8977 x 253, courriel : tallion@ccsd.ca (chercheuse principale)

Toronto – Unité de recherche et de soutien communautaire, Centre de toxicomanie et de santé mentale

M^{me} Nicole Zahradnik, téléphone : 416-535-8501 x 3170, courriel : nicole_zahradnik@camh.net

D^{re} Joan Nandlal, téléphone : 416-535-8501 x 3154, courriel : joan_nandlal@camh.net
(chercheuse principale)